

Le présent de l'impératif

Il sert à exprimer des ordres, des conseils, des interdictions, des restrictions.

Il ne possède que trois personnes : la deuxième personne du singulier, la première personne du pluriel et la deuxième personne du pluriel.

Attention : Le sujet n'est jamais exprimé.

1) Etre et avoir

Etre : sois, soyons, soyez

Avoir : aie, ayons, ayez

2) Verbes du 1^{er} groupe

Chanter : chante, chantons, chantez

Remarque : devant les pronoms « en » et « y », les verbes conjugués à la deuxième personne du singulier prennent un « s ».

Ex : Manges-en. Penses-y.

3) Verbes du 2^{ème} groupe

Finir : finis, finissons, finissez

4) Verbes du 3^{ème} groupe

Venir : viens, venons, venez

Faire : fais, faisons, faites

Dire : dis, disons, dites

Prendre : prends, prenons, prenez

Voir : vois, voyons, voyez

Aller : va, allons, allez (mais on écrit vas-y)

Savoir : sache, sachons, sachez